Votre nom
Votre numéro de téléphone (facultatif)
Votre adresse courriel (facultatif)
Votre adresse postale actuelle
Ville, Province, Code postal

Date

Nom du locataire
Adresse du locataire
Ville, Province, Code postal

Objet : Soutenir nos locataires pendant la crise de la COVID-19

Bonjour,

Nous savons qu’avec la pandémie de COVID-19 et les décrets de santé publique qui ont été publiés, votre entreprise traverse une période sans précédent. Étant ravis de vous compter parmi nos locataires, nous souhaitons trouver des moyens raisonnables de vous accompagner durant cette crise.

Au cours du mois dernier, le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités ont mis en place plusieurs programmes d’aide financière pour soutenir votre entreprise, dont :

* La Subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC)
* Le programme de Travail partagé
* Le Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

En plus de ces programmes, le gouvernement fédéral et les provinces ont annoncé récemment qu’ils s’étaient associés pour fournir aux petites entreprises et aux propriétaires d’immeubles commerciaux un soutien financier via le programme *Aide d’urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC).* On ne connaît pas encore tous les détails de ce programme, notamment les formalités de demande pour les propriétaires d’immeubles, mais on sait déjà que votre entreprise doit répondre aux critères suivants :

* Payer un loyer mensuel brut qui ne dépasse pas 50 000 $ par emplacement.
* Être une petite entreprise (y compris une organisation à but non lucratif ou une œuvre de bienfaisance) dont les revenus annuels bruts ne dépassent pas 20 millions $.
* Avoir cessé temporairement vos activités (vous ne générez plus de revenus) ou avoir subi une réduction d’au moins 70 % de vos revenus d’avant la crise de la COVID-19.

Vous trouverez [ici](https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/finance-and-investing/covid19-cecra-small-business) plus d’informations sur l’*AUCLC*.

Nous analysons ce programme dans le détail pour voir s’il s’applique à nous et à nos locataires. Si vous pensez que votre entreprise a besoin d’une aide au loyer et qu’elle est admissible à l’AUCLC, dites-le-nous. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre que vous pouvez utiliser pour attester votre admissibilité. *Nous ne pouvons pas garantir pour le moment que nous participerons à ce programme, mais nous sommes disposés à étudier avec vous les options disponibles / Nous comptons participer à l’AUCLC et aimerions savoir combien de nos locataires y sont admissibles.*

Pour toute question, n’hésitez pas à contacter Nom du propriétaire de l’immeuble/Nom du gestionnaire de l’immeuble à coordonnées.

Veuillez agréer mes sincères salutations.

Nom du propriétaire de l’immeuble/Nom du gestionnaire de l’immeuble